

**RENFORCEMENT DU ROLE DES COMMUNES DU PROJET DE PARC
 NATUREL DE BOUHACHEM DANS LE DOMAINE DES SERVICES DE
 PROXIMITE AU CITOYEN**

Numéro de l'initiative			
Région/Province	Région de Tanger Tétouan, Province de Chefchaouen, Tétouan et Larache		
Partenaires Locaux	<ul style="list-style-type: none"> - Provinces de Chefchaouen, de Larache et de Tétouan - Communes Rurales du projet de Parc - Conseil Régional de Tanger Tétouan 		
Partenaires Internationaux	- Gouvernement des Iles Baléares		
Dans le cadre du Programme ART GOLD Maroc			
	EUROS	DIRHAMS	DOLLARS
Budget TOTAL	95573	1088500	125259
Partenaires nationaux et locaux	6322	72000	8285
Partenaires internationaux dans le cadre du Programme ART GOLD Maroc :			
<ul style="list-style-type: none"> • Gouvernement des Iles Baléares 	89251	1016500	116974
<i>Taux de change dollars (Septembre 2010)</i>	1 USD = 8.47 MAD		

SOMMAIRE

1.	TITRE DU PROJET	3
2.	SECTEUR GEOGRAPHIQUE.....	3
3.	STRATEGIE DE PARTENARIAT ET ARRANGEMENTS DE GESTION.....	4
4.	DESCRIPTION DU CONTEXTE AU NIVEAU LOCAL.....	6
5.	JUSTIFICATION	8
6.	OBJECTIFS GENERAL ET SPECIFIQUE.....	14
7.	DUREE.....	14
8.	BENEFICIAIRES.....	14
9.	STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE, RESULTATS ESCOMPTEES ET ACTIVITES ENVISAGEES.....	15
11.	INTEGRATION DE L'APPROCHE GENRE	20
12.	IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU PROJET.....	20
13.	SUIVI ET EVALUATION	21
14.	DURABILITE ET APPROPRIATION LOCALE.....	21
15.	MISSIONS et ECHANGES TECHNIQUES.....	22
16.	FORMATION	22
17.	DOCUMENTATION ET VISIBILITE DES PARTENAIRES.....	23
18.	ASPECTS NOVATEURS DU PROJET.....	23
19.	BUDGET	24
20.	ANNEXES.....	28

1. TITRE DU PROJET

« Renforcement du rôle des communes du projet de Parc Naturel en tant que service de proximité au citoyen »

Axe prioritaire du Programme ART GOLD: Gouvernance/Décentralisation et Services Sociaux

Lignes Directrices :

- Renforcer les capacités de gestion des acteurs locaux du développement (élus, société civile) à travers la mise en place de programmes de formation et des échanges techniques ;
- Améliorer l'efficacité et accélérer les procédures de l'administration locale par la modernisation et l'introduction des NTIC.

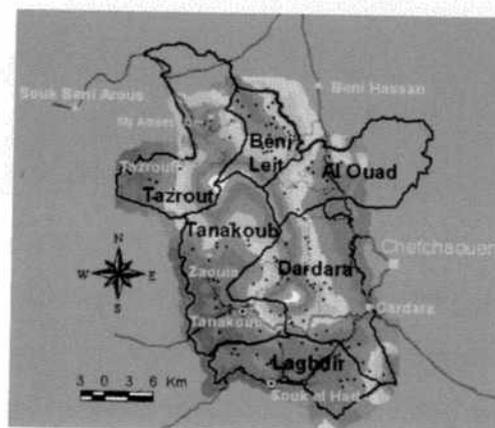
2. SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Le territoire du projet de Parc Naturel de Bouhachem est situé au nord du Maroc, dans la Région de Tanger-Tétouan à l'intersection des Provinces de Tétouan, Larache et Chefchaouen.

REGION DE TANGER TETOUAN



PROJET DE PARC NATUREL REGIONAL DE BOUHACHEM



- Périètre d'étude
- Limites communales
- Route goudronnée

Carte des 6 Communes Rurales et des 3 Provinces adhérentes du projet de PNB

Source : équipe technique du projet de PNB.

3. STRATEGIE DE PARTENARIAT ET ARRANGEMENTS DE GESTION

A. PARTENAIRES DU PROJET :

Partenaires locaux :

- ✓ **Institution : Conseil Régional de Tanger Tétouan**, *Personne contact* : Nisrine Alami, Chargée de mission Environnement, Tél : 0661500891 ; Mail : nisrin_parc@yahoo.fr
Type d'appui : Technique et Institutionnel : (Membre de l'équipe technique)
 - Apporter son soutien technique et institutionnel pour la bonne marche de toutes les activités du projet ;
 - Assurer la cohérence du projet avec la mission du PNR, dont il a la charge ;
 - Désigner une personne ressource qui assistera l'équipe technique du projet ;
 - Participer aux réunions du Comité de Pilotage.

- ✓ **Institution : 6 Communes Rurales du Projet de Parc de Bouhachem**, *Type d'appui* : Institutionnel et Politique.
 - Commune de Dardara**, *Personne contact* : M. Maimouni Taoufik, Président ;
Tél : 0668459890 ; Mail : mtawfik@windowslive.com ;
Type d'appui : Technique. Appui politique et institutionnel.
 - Commune de Tanakoub**, *Personne contact* : Abdelaziz Koustit ;
Tél : 0661092691 ;
 - Commune de Tazrout**, *Personne contact* : M. Wahabi, Président ;
Tel : 0667485289 ; mail : tarikonet@gmail.com.
 - Commune de Laghdir**, *Personne Contact* : M. Abdelhamid Mesbah, Président.
Tél : 0661707393 ; Mail : drmesbahamid@yahoo.fr
 - Commune d'El Oued** ; *Personne contact* : M. Mohamed Abdoun, Président.
Tél : 667065469.
 - Commune de Bni Leit** ; *Personne contact* : M. Mohamed Benayad, Président.
Tél : 0668277587-0661054530.

Partenaires nationaux:

- ✓ *Institution : Province de Chefchaouen (Division de l'Équipement), Personne contact :
Tél : ; Mail :*

Type d'appui : Technique : Apporter son conseil et orientation dans la mise en œuvre des activités décrites dans le cadre du projet et participer aux réunions du Comité de Pilotage.

Partenaires Internationaux :

Partenaires internationaux dans le cadre du Programme ART GOLD Maroc

- ✓ *Institution : Programme ART GOLD Maroc, Personne contact : Cristino Pedraza, Conseiller Technique Principal ; Tél : 0661435188 ; Mail : cristino.pedraza@undp.org
Le projet, « Promotion du tourisme rural au niveau du PNR de Bouhachem », a été identifié par le Groupe de Travail Régional de Tanger-Tétouan pour donner une réponse aux priorités définies dans l'axe prioritaire de la Gouvernance/Décentralisation de la Région dans le cadre du document des « Lignes Directrices en appui à la stratégie de la Région pour la Coopération Internationale » du Programme ART GOLD Maroc.*
- ✓ *Institution : Le Gouvernement des Iles Baléares; Personne contact : Joan Fortuny ; Mail : jfortuny@dgcooper.caib.es*

Type d'Appui : Financier et Technique.

B. INSTITUTION DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET :

Modalités de gestion

Le Programme ART/GOLD du PNUD Maroc assurera la gestion de l'initiative conformément aux normes du PNUD en la matière.



4. DESCRIPTION DU CONTEXTE AU NIVEAU LOCAL

Le projet de Parc Naturel de Bouhachem (ci après nommé projet de PNB) est situé au nord du Maroc, dans la Région Tanger-Tétouan à l'intersection des Provinces de Tétouan, Larache et Chefchaouen. Il couvre un territoire de 105 470 ha pour une population de 50000 habitants et englobe six communes rurales situées autour du Jbel Bouhachem :

- Les Communes de Laghdir, Tanakoub et Dardara situées dans la Province de Chefchaouen ;
- Les Communes d'Al Ouad et Beni Leit situées dans la Province de Tétouan ;
- La Commune de Tazrout située dans la Province de Larache.

Le territoire, objet de ce projet, a été choisi pour son patrimoine naturel et culturel remarquable mais fragile. La promotion d'un développement durable, comme le propose ce présent projet, rentre parfaitement dans cette logique et est un axe majeur du plan d'action du projet de PNB.

Le projet de Parc Naturel de Bouhachem est porté par le Conseil Régional de Tanger Tétouan.

Ce projet, né en 2001, est le fruit de la coopération entre la Région française Provence Alpes Côte d'Azur et la Région de Tanger Tétouan. Il est aussi un projet appuyé par le Gouvernement des Iles Baléares, principal bailleurs de fonds de l'initiative de Promotion du Tourisme Rural au niveau de ce territoire, mis en œuvre dans le cadre du Programme ART GOLD du PNUD Maroc. Projet expérimental, il vise à promouvoir l'expérience française et espagnole de Parc Naturel au Maroc.

La création d'un Parc Naturel a pour vocation d'initier une démarche de développement durable alliant développement socio-économique de la population d'un territoire et respect de l'environnement. Témoin de ce succès, les Iles Baléares compte à l'heure actuelle un Parc National (Parque Nacional Archipiélago de Cabrera), deux Parcs Naturels (Parque Natural Mondragó; Parque Natural S'Albufera de Mallorca) et près d'une trentaine d'espaces naturels d'intérêts.

Au Maroc, cette démarche de développement durable pour la création de Parc naturel est récente. Un projet de loi sur les Aires Protégées est en cours de validation par le Parlement. Il classifie les aires protégées de la manière suivante :

- Parc National
- Parc Naturel
- Réserve Naturelle
- Site Naturel

Les porteurs du projet de Parc Naturel de Bouhachem ont opté pour la deuxième option considérant la pertinence de cette démarche sur le territoire marocain et son analogie avec le cadre juridique des Parcs Naturels Européens. Sa gestion sera confiée à un groupement de

communes en cours de création. Il est donc primordial de renforcer leurs capacités et leur savoir faire en matière de gestion des aires protégées.

I. Des Communes peu dotées en moyens logistiques et avec un personnel peu formé

Les moyens logistiques des communes sont limités. Le mobilier est pour la plupart du temps vétuste et peu propice à un bon usage professionnel. La Commune est donc incapable de répondre correctement aux attentes de sa population, en matière d'état civil, de renseignements, de communication... Il constitue par là même un frein au processus de décentralisation initié ces dernières années par l'Etat Marocain et accentué par la Charté Communale de 2009 qui impose à toutes les Communes du Royaume de disposer d'un Plan Communal de Développement pour une vision plus stratégique de leur action. Cet outil, pour une meilleure planification du développement, est en cours de réalisation au sein des Communes Rurales du projet de Parc. Les communes sont appuyées, à tous les niveaux de la conception de ce document (Participation population, diagnostic, priorités, budgétisation...) par l'Association Targa Aide, à travers un accord cadre avec l'Agence pour la Promotion et le Développement du Nord et la Direction Général des Collectivités Locales. La même mission a été confiée par cette dernière au Programme Art Gold du PNUD pour les communes de plus de 35 000 habitants. Le présent projet a été pensé en étroite relation avec l'Equipe Locale de Targa de manière à cadrer avec le document de planification stratégique (PCD) qui sera élaboré par les Communes du projet de Parc.

Pour toutes ces considérations et en vue de renforcer les administrations communales en tant qu'instance au service du citoyen, une des premières actions à entreprendre constitue la mise à niveau logistique des communes. Cette action a été identifiée comme prioritaire par les présidents de Communes du Parc naturel de Bouhachem lors de l'atelier participatif de définition de ce projet, organisé au siège de la Commune de Dardara le 9 Juin 2010. (CR en annexes)

D'autre part, on constate une faible capacité des fonctionnaires des administrations communales dans le montage de projet de développement local. Cette faiblesse est à coupler avec celle mentionnée précédemment et qui concerne le manque de moyens matériels des communes.

La mise à niveau logistique doit donc s'accompagner d'un renforcement des capacités du personnel communal dans le domaine du montage de projet de développement local.

En outre, il semble nécessaire de préparer l'élue comme le fonctionnaire à la gestion du Groupement de Communes qui sera constitué dans le cadre de la création du Parc Naturel de Bouhachem. Ces derniers ne disposent que de peu ou d'une mauvaise connaissance du cadre législatif de l'Intercommunalité et des modalités de gestion d'une aire protégée. Ce type d'initiative est de plus en plus encouragé par l'Etat marocain qui l'a clairement traduit dans la dernière charte communal en simplifiant les procédures administratives et juridiques pour la mise en place des groupements de Communes. De nombreuses problématiques se recourent

d'un territoire à un autre et doivent être appréhendées de manière globale (déchets solides, environnement, eau, transports...).

II. La problématique de l'accès à l'eau

L'eau constitue un besoin vital de l'être humain. Toutes les études scientifiques sérieuses s'accordent à dire qu'au cours du 21^{ème} siècle, eu égard au réchauffement climatique, à la désertification rampante, la surconsommation et à la pollution chaque fois plus importantes des nappes phréatiques, que l'« or bleu » se fera de plus en plus rare. Le Maroc, de par sa situation géographique et climatique, est directement concerné par la problématique. La lutte contre la désertification tout comme la rationalisation de l'utilisation de l'eau (en particulier dans le domaine agricole) constitue une priorité nationale.

A propos de la Région de Tanger Tétouan, elle demeure parmi les Régions marocaines les plus riches en eau. L'accès à cette ressource demeure néanmoins problématique dans de nombreuses localités enclavées. On constate, en effet, que de nombreux douars des Communes du Parc souffrent d'un accès difficile à l'eau potable. Certains sont même touchés par la sécheresse au cours des étés les plus arides. Les habitants (surtout les femmes) se trouvent alors dans l'obligation de parcourir de longues distances, dans des endroits accidentés avant de pouvoir s'alimenter en eau potable. D'autres, moins volontaires utilisent les eaux stagnantes des cours d'eau, insalubre à la consommation et qui représente un risque pour la santé de l'Homme. Face à cette situation périlleuse, on observe une défaillance de l'Administration Communale qui n'est pas en mesure de répondre efficacement aux attentes de ses citoyens, faute de moyens techniques et financiers. La résolution de cette problématique est considérée par les Communes du projet de Parc Naturel comme centrale. Une des solutions proposées pour y remédier, lors de l'atelier du 9 juin, est le creusement de puits. Dans ce sens, une action expérimentale a été proposée à travers le creusement d'un puit dans un douar enclavé de chaque commune. Le bénéfice d'une telle action est important puisque le creusement d'un puit bénéficie à près de 500 personnes.

5. JUSTIFICATION

Le projet « **Renforcement du rôle des Communes du Projet de Parc Naturel de Bouhachem dans le domaine des Services de Proximité au Citoyen** » a été identifié pour donner une réponse aux priorités établies dans l'axe prioritaire de la Gouvernance/Décentralisation de la Région de Tanger Tétouan dans le cadre du document des Lignes Directrices du Programme ART GOLD du PNUD Maroc. Ainsi, le projet s'insère dans la stratégie de développement de la Région et donne une réponse aux priorités définies par l'ensemble des acteurs locaux en mettant en place une action stratégique pour la Région. L'idée du projet a été proposée par le Conseil Régional en Juin 2010, à la suite d'un atelier participatif avec l'ensemble des Communes et acteurs impliqués sur le territoire du projet de Parc. Le projet a été validé par le Président du Conseil et l'ensemble des Présidents des Communes du Parc, ce qui garantit l'appropriation du

projet de la part des autorités locales et la pertinence de l'action pour le développement de la Région.

I. Un projet conforme à la philosophie du projet de Charte du Projet de Parc Naturel de Bouhachem :

Le projet de Charte du PNR de Bouhachem a été élaboré en 2003 par un expert mandaté par le Projet de Parc Naturel du Luberon et avec l'appui de l'équipe technique chargé du projet. Elle ne pourra, toutefois, être mise en œuvre qu'après la création du Groupement de Communes du projet de PN de Bouhachem (en cours).

Elle définit les missions du projet de Projet de Parc Naturel ainsi :

- **Protéger** : connaître, protéger et restaurer le patrimoine naturel et culturel, promouvoir une gestion des milieux et des ressources naturelles adaptées à un développement durable, et lutter contre les pollutions.
- **Aménager** : contribuer à l'aménagement du territoire au côté des partenaires intéressés.
- **Développer** : contribuer au développement économique, social, culturel et l'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.
- **Informier** : assurer l'accueil, l'information et l'éducation du public et promouvoir les démarches participatives des habitants
- **Expérimenter** : encourager les actions expérimentales, innovations et reproductibles dans les domaines cités ci-dessus, et contribuer à des programmes de recherche et de coopération internationale.

II. Eléments sur la pertinence du projet

Le projet, parce qu'il est défini en concertation avec les administrations et les acteurs de développement du projet de Parc, a vocation à répondre à des besoins réels de la population. Il revêt, par ailleurs, toute sa pertinence du fait qu'il s'insère dans les stratégies nationales de renforcement des capacités des administrations locales et d'amélioration de l'accès à l'eau potable.

A. Une initiative pour l'amélioration des conditions de vie de la population du projet du Parc à travers le renforcement des Communes du projet de Parc Naturel de Bouhachem.

Pour atteindre cet objectif, le projet espère renforcer les capacités logistiques et humaines de l'Administration communale. Il tend aussi à améliorer l'accès à l'eau potable pour la population vivant dans les endroits les plus enclavés du projet de Parc.

- **Renforcement des capacités logistiques des Communes rurales du projet de Parc :**

Comme indiqué dans la partie contextuelle, les Communes Rurales du projet de Parc de Bouhachem souffre d'un réel manque de moyens logistiques. Le mobilier demeure dérisoire et quand il existe, en très mauvais état. Il est à noter par exemple que seules deux communes rurales sur les six formants partis du Groupement de Communes pour la gestion du Parc disposent d'un téléphone fax. Cet outil de communication est pourtant indispensable, de nos jours, à toute administration qui se veut performante. D'autres équipements font défaut aux communes, tels que des ordinateurs, imprimantes, photocopieuses, table de réunion... cela entrave le bon fonctionnement de l'administration communale. Pour faire face à cette problématique et rendre le travail des Communes, en tant qu'institution au service du citoyen et oeuvrant pour l'intérêt général, plus fluide mais aussi plus efficace, le projet envisage l'achat de matériel informatique et de mobilier pour les six communes du Parc. Cela permettra de :

- Mettre à niveau les moyens logistiques de la Commune ;
- Améliorer les capacités de travail de son personnel ;
- Disposer d'un Service Public plus performant pour le citoyen.

Les communes disposeront ainsi de moyens plus appropriés pour faire face aux défis de leur territoire et aux attentes de leur population. Cette modernisation administrative permettra aux Communes de gagner en rapidité dans sa communication avec le citoyen, l'administration de tutelle et partenaires (Conseil Régional par exemple).

- **Le renforcement des capacités du personnel des administrations communales**

Les communes ont soulevé l'importance, lors de l'atelier du 9 juin de faire bénéficier à leurs fonctionnaires une formation en montage de projet. Ceci revêt un caractère d'autant plus intéressant, dans la mesure où les communes sont sur le point d'achever leur Plan Communal de Développement et qu'ils devront par la suite réaliser des projets venant en réponse aux priorités définies dans ce dernier.

Il est ainsi prévu dans le cadre de la présente initiative de renforcer les connaissances des fonctionnaires des communes du Parc sur l'Intercommunalité et la gestion des espaces naturels. L'organe intercommunal pour la gestion du Parc Naturel de Bouhachem est en voie de création. On constate, toutefois, que les connaissances sur le cadre juridique de l'intercommunalité au Maroc sont très faibles voire absentes chez les fonctionnaires de ces communes. Ces connaissances doivent être renforcées afin de permettre aux Communes de mieux appréhender les atouts d'une gestion intercommunale de ce territoire. Outre l'intercommunalité, il est prévu de renforcer les connaissances des fonctionnaires sur les richesses patrimoniales du Parc et les modalités de gestion d'un espace naturel classé.

- **L'amélioration de l'accès à l'eau potable**

La préservation des réserves hydrauliques est un enjeu majeur au Maroc. Plusieurs localités, situées dans les endroits les plus enclavés du Royaume souffrent d'un accès difficile aux nappes phréatiques. Comme indiqué dans la partie contextuelle, la Région de Tanger Tétouan est une des régions les plus riches en eau. Il n'empêche que, pour des raisons géographiques, en particulier dans les Provinces montagneuses, telles que la Province de Chefchaouen, l'accès à l'eau reste difficile pour les populations vivant dans les douars les plus reculés. Pour remédier à cette situation, l'Etat a mis en place des programmes de lutte contre la soif par la mise à disposition de camions citernes au niveau des douars les plus touchés par la sécheresse en été.

Il faut également mentionner que ce problème engendre des risques sanitaires importants et qu'il impacte négativement sur les conditions de vie de la femme, chargée de l'alimentation en eau dans les foyers familiaux. En effet, les femmes rurales en proie à cette difficulté doivent le plus souvent parcourir de longues distances pour accéder à des bornes d'adduction en eau potable ou fontaines. D'autre part, il est à noter que l'eau collectée ne présente pas toutes les garanties de salubrité et d'hygiène pour la consommation. Les risques pour la santé publique sont donc élevés. Ainsi, les Communes du Parc ont jugé (cf. atelier du 9 Juin) utile, à travers cette initiative, de promouvoir une action favorisant l'accès de la population à l'eau potable. Plus concrètement, il a été proposé de procéder au creusement d'un puit dans chaque commune.

B. Une initiative qui s'insère dans la stratégie nationale de décentralisation et qui répond aux priorités définies dans le document des Lignes Directrices :

La Charte Communale de 2009 est venue accélérer le processus de décentralisation initié par l'Etat Marocain ces quarante dernières années. L'Etat, à travers ces instances déconcentrées (Wilaya, Provinces, Pachaliks, Caidats) se situe dans une logique d'accompagnement des collectivités locales (Conseil régional, Conseil provincial, Conseil communal) atténuant ainsi son pouvoir de tutelle. Le pouvoir de décision se rapproche ainsi du citoyen afin d'être plus à même de répondre à ses attentes et ses besoins. La Charte Communale a consacré cette volonté en imposant à toutes les communes marocaines de disposer d'ici au mois d'octobre 2010 d'un document de planification stratégique appelé Plan Communal de Développement. Les communes du Parc de Bouhachem sont dans la phase d'élaboration de ce document, avec l'appui de l'Association Targa Aide. Cette dernière a été chargée par la Direction Générale des Collectivités Locales d'appuyer toutes les Communes Rurales de la Région de Tanger Tétouan dans cette démarche. Le Programme ART GOLD du PNUD Maroc, de par son expérience en matière de planification et sa capacité à mobiliser des partenaires de la Coopération Internationale est aussi impliqué dans ce processus. La DGCL lui a confié la tâche d'appuyer toutes les communes de plus de 35 000 habitants de la Région de Tanger Tétouan dans l'élaboration de leur document de planification. A travers ce projet, en étroite concertation avec l'Association Targa, le Programme ART GOLD avec l'appui du Gouvernement des Iles Baléares a pour ambition de soutenir cette dynamique nationale par le renforcement des capacités institutionnelles, logistiques et humaines des communes du projet de Parc de Bouhachem.

En outre, il est également important de relever que ce projet constitue une réponse aux priorités définies par les acteurs locaux du développement de la Région de Tanger Tétouan dans le document des Lignes Directrices. Les « Lignes Directrices venant en appui à la stratégie de la région pour la Coopération Internationale » ont été élaborées par près de 300 acteurs locaux du développement (représentant l'autorité locale, les services extérieurs, la société civile, les collectivités locales), et validées par le Wali de la Région de Tanger Tétouan. Elles constituent un document de référence pour le développement de la Région et l'amélioration de l'intervention de la coopération décentralisée sur ce territoire.

III. Stratégie de mise en œuvre de l'initiative :

Afin d'atteindre les résultats escomptés par le projet, nous exposerons ci-dessous les modalités concrètes de mise en œuvre de chaque activité. A noter qu'un coordinateur sera recruté par l'Association porteuse de projet afin d'assurer une gestion et un suivi quotidien des activités du projet. Toutes les commodités lui seront offertes par l'Association porteuses pour lui permettre de mener à bien sa mission (déplacements auprès des communes, ordinateur, téléphone, internet...).

- **Achat d'équipements informatiques et mobiliers pour les Communes Rurales du Projet de Parc Naturel de Bouhachem :**

Sur la base des listes des équipements envoyés par les Communes, l'Association porteuse de projet prendra contact avec les fournisseurs locaux afin de disposer de devis contradictoires. Un appel d'offre sera alors lancé, la société la mieux disante sera privilégiée. La société sélectionnée se chargera de livrer le matériel à chaque commune. Une cérémonie de remise du matériel sera organisée par chaque commune. Les communes devront garantir par écrit le bon usage de ce matériel ainsi qu'elles devront prendre engagement de sa bonne gestion et durabilité.

- **Renforcement des capacités des fonctionnaires des Communes du Parc :**

2 types de formations seront dispensés dans le cadre du projet :

- **Formation sur les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.** Cette formation s'adressera aux cadres et élus de la Communes, 10 personnes au total sélectionnés par la Commune. Elle s'étalera sur un mois et concernera essentiellement l'utilisation d'internet ainsi que l'usage d'application bureautique (Pack Office). Un formateur sera recruté pour chaque commune par l'Association en charge de la gestion du projet. Le planning exact de formation devra être défini par le formateur en étroite concertation avec le porteur de projet et avec chaque commune.
- **Formation en montage de projet :** la formation se tiendra dans une Commune du Projet de Parc. 30 bénéficiaires, élus et cadres, sont ciblés (5/Communes). La formation sera réalisée sous forme d'un atelier de deux jours. Aussi le côté pratique sera privilégié. Le

choix du formateur incombera à l'Association porteuse, après le lancement d'un appel à candidature. Les pause café et déjeuner de cet atelier seront recouverts par l'Association à travers les financements du projet.

- **Formation sur l'Intercommunalité au Maroc :** cette formation se tiendra également dans une des Communes du projet de Parc. 30 élus et cadres (5/Communes) des Communes du Parc sont également concernés. Le formateur sera sélectionné par l'Association porteuse de projet sur la base d'un appel à candidature. La formation permettra notamment de renforcer les connaissances des participants sur le cadre juridique de l'Intercommunalité au Maroc. Elle s'étalera sur une journée ; les frais des pause café et déjeuner seront puisés des fonds du projet.

- **Creusement des puits :**

Sur la base de fiches techniques envoyées par les Communes du Parc, l'Association procédera à l'élaboration d'un cahier des charges. Ce cahier des charges constituera le document de référence pour le lancement d'un appel d'offre. L'entreprise la mieux disante sera alors sélectionnée par le porteur de projet. Elle devra notamment se charger d'étudier la faisabilité des travaux, de faire le suivi en étroite concertation avec les services technique de chaque Commune. La réception des travaux donnera lieu a une cérémonie d'inauguration organisée par chaque commune.

Durabilité : Une fois que les puits seront aménagés, il est à noter que la gestion et pérennité (entretien) incombera aux Communes. Pour formaliser cela, une lettre d'engagement sera signé par chaque Commune faisant mention de leur prédisposition à prendre en charge la gestion et l'entretien du puit lorsqu'il sera aménagé.

Initiative Nationale pour le Développement Humain :

Le projet s'insère dans la stratégie de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain puisqu'il vise, à améliorer la performance des administrations communales du projet de Parc de Bouhachem en tant que service public de proximité au citoyen, en mesure de lutter efficacement contre la pauvreté.

Objectifs de Développement du Millénaire (OMD) :

Le projet participe à la réalisation des trois objectifs du millénaire suivants :

OMD 1 : lutter contre l'extrême pauvreté et la faim

OMD 7 : préserver l'environnement

OMD 8: Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

6. OBJECTIFS GENERAL ET SPECIFIQUE

Objectif Général :

Améliorer les conditions de vie de la population du projet de Parc Naturel de Bouhachem à travers le renforcement des instances communales de ce territoire et de la qualité des services de proximité.

Objectif Spécifiques :

1. Améliorer la capacité de gestion des administrations locales vis a vis de la citoyenneté.
2. Améliorer la qualité de vie et la santé de la population par la promotion du droit universel de l'accès à l'eau.

7. DUREE

Le projet aura une durée de 9 mois.

8. BENEFICIAIRES

	Bénéficiaires directs	Bénéficiaires indirects
Population	- Bénéficiaires puits	Les habitants des six communes rurales situées sur le projet de Parc Naturel de Bouhachem (50 000 habitants) Touristes
Institutions	- Fonctionnaires des communes du Parc	Les six Communes Rurales suivantes situées sur le territoire du projet de PNR de Bouhachem : Laghdir, Tanakoub, Dardara, Al Ouad, Beni Leit et Tazrout Province de Chefchaouen Province de Larache Province de Tétouan Région de Tanger Tétouan

9. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE, RESULTATS ESCOMPTEES ET ACTIVITES ENVISAGEES

Résultats prévus :

Résultat 1 : la gestion courante des affaires communales est améliorée.

Indicateurs de résultat :

- PV de livraison du matériel informatique et du mobilier de chaque commune
- 42 personnes (fonctionnaires et élus) sont formées

Résultat 2 : un meilleur accès de la population à l'eau est assuré sur le territoire du projet de Parc

Indicateur de résultat :

- PV de réception des travaux (creusement de 6 puits (1 puit/commune)).

ACTIVITES PREVUES:

Du résultat 1 : La gestion courante des affaires communales est améliorée

Activité 1.1 : Lister les besoins en équipement de chaque commune

Activité 1.2 : Réception des devis

Activité 1.3 : Lancement d'un appel d'offre et achat des équipements

Activité 1.4 : Cérémonie officielle de remise du matériel

Activité 2.1 : Détermination des modules de formations et bénéficiaires

Activité 2.2 : Lancement de l'appel à candidature pour la sélection des formateurs

Activité 2.3 : Réalisation du cycle de formation

Activité 2.4 : Remise d'attestation de participation

Du résultat 2 : un meilleur accès de la population à l'eau est assuré sur le territoire du projet de Parc

Activité 3.1 : Identifier l'emplacement du puit

Activité 3.2 : Elaboration d'une fiche technique/CPS pour la réalisation des travaux

Activité 3.3 : Lancement d'un appel d'offre

Activité 3.4 : Réalisation des travaux

Activité 3.5 : Réception officielle et inauguration des puits

10. PLAN DE TRAVAIL ANNUEL DETAILLE

RESULTATS PREVUS ET INDICATEURS	CHRONOGRAMME				PARTIE RESPONSABLE	BUDGET			
	Nov-Janv	Fév-Avril	Mai-Juillet			SOURCE DE FINANCEMENT	Montant (Euros)	Montant (Dirhams)	Montant (USD)
Activité 1.1: Lister les besoins en équipement de chaque commune					A définir	TOTAL			
						Région de Tanger Tétouan			
RESULTAT 1 : La gestion courante des affaires communales est améliorée					A définir	TOTAL			
						Région Tanger Tétouan			
Indicateur de résultat : PV de livraison du matériel informatique et du mobilier de chaque commune					A définir	Région Part. intern. Programme ART GOLD Maroc (Iles Baléares)			
						TOTAL		300 000	
Situation de base : les Communes du parc sont insuffisamment dotées en matériel informatique et mobilier					A définir	Région Tanger Tétouan			
						TOTAL		300 000	
						Région Part. intern. Programme ART GOLD Maroc (Iles Baléares)			

11. INTEGRATION DE L'APPROCHE GENRE

L'approche genre a été considérée à tous les niveaux de la conception du projet. Les femmes dans la région Jbala, qui inclut le territoire du projet de PNR de Bouhachem, pratiquent différents métiers d'artisanat, d'agriculture, d'élevage et d'autres métiers traditionnels. La femme joue en effet un rôle essentiel dans le monde rural marocain en général et dans le pays Jbala en particulier. Elle est, de par ses nombreuses activités, source de revenus pour le foyer familial.

De plus, malgré ce rôle important dans l'économie familiale, il est primordial de garantir que les femmes bénéficient du développement autant que les hommes. A travers ces activités, ce projet, favorisera l'égalité de genre et contribuera à un accès équitable aux ressources socio-économiques.

Cette initiative veillera notamment à donner un égal accès aux hommes et aux femmes, bénéficiaires des formations. Elle aura aussi pour ambition de limiter l'impact négatif subit par la femme rurale, chargée de l'alimentation en eau.

12. IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU PROJET

Le projet se déroulera au niveau du PNR de Bouhachem, Site d'Intérêt Biologique et Ecologique de priorité 1. Ce site recèle des ressources naturelles et culturelles d'exception. Le projet « renforcement des administrations communales des Communes du projet de Parc Naturel de Bouhachem en tant que service de proximité au citoyen » vise à améliorer la gestion de ce territoire à travers un renforcement des capacités logistiques et humaines des Communes. Il a par là même vocation à valoriser toutes les richesses de ce territoire à travers la prise de conscience des élus, des cadres et de la population de l'importance patrimoniale (naturelle et culturelle) de ce territoire.

Le projet, parce qu'il tend à valoriser le PNR, et qu'il s'inscrit ainsi dans une démarche de développement durable aura un impact positif sur l'environnement. Le renforcement institutionnel des Communes du Parc a pour objectif d'améliorer la relation Administration/Administré(e)s, et d'impulser un processus de développement durable sur le territoire.

En outre, toutes les activités du projet se feront conformément au projet de Charte du Groupement de Communes pour la gestion du projet de Parc Naturel de Bouhachem, aux normes nationales et internationales d'environnement.

13. SUIVI ET EVALUATION

Un Comité de Pilotage sera constitué dans le cadre du projet. Il regroupera l'ensemble des partenaires de l'Initiative. Il sera convoqué par l'entité porteuse de projet, et traitera des questions suivantes :

- état d'avancement des activités ;
- résolution de conflits.

Le porteur du projet présentera, par ailleurs, tous les trois mois un rapport d'avancement (justification technique et financière) du projet. Il devra notamment exposer :

- Degré d'accomplissement des activités et des résultats.
- Actions éventuelles non achevées et pourquoi.
- Ressources financières dépensées.

Chaque réunion effectuée au cours du projet donnera lieu, par ailleurs, à la réalisation d'un compte rendu. Un rapport final sera aussi établi. Ce dernier aura pour objet d'évaluer le projet et en particulier l'atteinte des résultats escomptés à travers une vérification des indicateurs de résultats.

14. DURABILITE ET APPROPRIATION LOCALE

Le projet de Parc Naturel est porté par le Conseil Régional de Tanger Tétouan depuis 2001. Il est une démarche de développement durable qui vise à s'inscrire dans le long terme pour une conciliation du développement socio économique et la préservation de l'environnement sur le territoire du Mont Bouhachem.

Pour garantir la viabilité du projet ainsi que l'implication institutionnelle et financière de toutes les collectivités du projet de Parc, un Groupement de Communes formé par la Région, les Provinces et les Communes de ce territoire est en cours de création. Dans ce cadre, toutes les activités du projet devront être conformes à la Charte du projet de Parc. Il sera aussi nécessaire pour toutes les Collectivités faisant partie du projet de Parc d'affecter une partie de leur budget au fonctionnement du Groupement.

En attendant la création de ce Groupement, la pérennité dudit projet est garantie par l'appui institutionnel du Conseil Régional de Tanger Tétouan, porteur du projet de Parc Naturel de Bouhachem et l'implication des Communes Rurales du projet de Parc. A noter, par ailleurs, que la viabilité des puits qui seront aménagés est garantie par l'engagement de toutes les Communes à entretenir et gérer les puits à la fin du projet.

En outre, la durabilité du projet a été recherchée à travers une implication active de nombreuses administrations et associations clés du territoire du projet de Parc.

15. MISSIONS et ECHANGES TECHNIQUES

Le projet ne prévoit pas de missions ou d'échanges techniques. Il est à noter, toutefois, que le projet pourra s'enquérir des observations de représentants du Gouvernement des Iles Baléares, qui appuie le projet de promotion du tourisme rural au niveau du projet de Parc Naturel de Bouhachem.

16. FORMATION

Trois types de formation seront dispensés dans le cadre du projet. Ces formations seront principalement dirigées aux élus et fonctionnaires des Communes du Parc. La typologie des formations se définit comme suit:

- Une formation continue d'un mois sur les NTIC ;
- Une formation en montage de projet de deux jours ;
- Une formation de deux jours sur l'Intercommunalité et la gestion de Parc Naturel.

Formation	Responsable	Début de la formation	Fin de la formation	Lieu de la formation
Montage de projet	Conseil Régional de Tanger Tétouan	Février 2010	Février 2010	Chefchaouen ou 1 Commune du Parc
Intercommunalité et gestion de Parc Naturel	Conseil Régional de Tanger Tétouan	Mars 2010	Mars 2010	Chefchaouen ou 1 Commune du Parc

17. DOCUMENTATION ET VISIBILITE DES PARTENAIRES

Toute la documentation produite dans le cadre du projet (rapports, matériel didactique et informatique, mobilier...) devra comporter le logo des partenaires du projet.

18. ASPECTS NOVATEURS DU PROJET

Le caractère novateur du projet tient dans sa composante multipartenariale, regroupant la Coopération Internationale, et en particulier l'appui des Iles Baléares dans le processus de développement durable du projet de Parc de Bouhachem, territoire aux patrimoines remarquables, les acteurs locaux et nationaux du développement (institution décentralisée, autorité locale, services extérieurs de l'état, société civile...). Le projet s'appuie sur une plateforme multipartenariale, il rassemble la Coopération Décentralisée (Gouvernement des Iles Baléares, Conseil Régional de Tanger Tétouan et les Communes du Parc), l'Autorité locale (Province), les services déconcentrés (Division de l'Equipement) et la société civile (Porteur de projet).

Ce projet vise par ailleurs à promouvoir le statut de Projet de Parc Naturel au Maroc. Il s'agit là d'une démarche expérimentale au Maroc. Un projet de loi sur les espaces naturels est actuellement en cours d'étude et pourrait permettre l'intégration des PN dans la nouvelle classification. Aujourd'hui, la seule catégorie d'espace protégé est constituée par les Parcs Nationaux, dont la mission principale est de conserver la nature. Les PN s'inscrivent dans une démarche de développement durable et tendent en plus de la préservation de l'environnement à soutenir le développement socio économique à travers la mise en œuvre d'activités respectueuses de l'environnement et qui valorisent le patrimoine naturel et culturel d'un territoire.

Le projet en l'espèce constitue pour toutes ces considérations une spécificité pour tout le Maroc.

br

19. BUDGET

hr

Rubrique	Description	Coût Unitaire (MAD)	Quantité	Apports		TOTAL MAD
				LOCAL (MAD)	Gouvernement des Iles Baléares dans le cadre du Programme ART GOLD (MAD)	
1. Personnel	Coordinateur de projet	7 000	6		42 000	42 000
	Ingénieur Environnement	2 000	9	18 000		18 000
	Formateurs Montage de projet (coût/jour)	3 000	2		6 000	6 000
	Formateurs intercommunalité et gestion d'espaces naturels (coût/jour)	3 000	1		3 000	3 000
Sous Total 1						
2. Assistance Technique	Technicien Communes (réalisation de puits)	2 000	9	18 000	51 000	108 000
				18 000		18 000
Sous Total 2						
3. Gestion	Salle pour formation montage de projet et intercommunalité (coût/jour)	1 000	3	3 000		3 000
	Per diem Sortie de Terrain Coordinateur	150	20	3 000		3 000
	Frais Pause Café et Déjeuner Formation	300	30		9 000	9 000
	Frais Pause café et déjeuner Formation Intercommunalité (prix/jour/perso)	150	30		4 500	4 500
	Forfait Frais de gestion (tél, photocopies, fax, internet...)	10 000	1		10 000	10 000
Sous Total 3						
4. Equipement et matériel	Matériel informatique et mobilier (coût/commune)	50 000	6	36 000	23 500	59 500
	Creusement de puits ¹	107 000	6		642 000	300 000
Sous Total 4						
TOTAL				72 000	942 000	1 127 500

¹ NB: le montant est variable. Il sera déterminé en fonction des résultats des études de faisabilité.

Rubrique	Description	Coût Unitaire (USD)	Quantité	Apports		TOTAL USD
				LOCAL (USD)	Gouvernement des Iles Baléares dans le cadre du Programme ART GOLD (USD)	
1. Personnel	Coordinateur de projet	806	6		4833	4 833
	Ingénieur Environnement	230	9	2 071		2 071
	Formateurs Montage de projet (coût/jour)	345	2		690	690
	Formateurs intercommunalité et gestion d'espaces naturels (coût/jour)	345	1		345	345
	Sous Total 1			2 071	5 869	12428
2. Assistance Technique	Technicien Communes (réalisation de puits)	230	9	2 071		2 071
	Sous Total 2			2 071		2 071
3. Gestion	Salle pour formation montage de projet et intercommunalité (coût/jour)	115	3	345		345
	Per diem Sortie de Terrain Coordinateur	17	20	345		345
	Frais Pause Café et Déjeuner Formation	35	30		1 036	1 036
	Montage de projet (prix/jour/perso)	17	30		518	518
	Frais Pause café et déjeuner Formation	17	30		518	518
	Intercommunalité (prix/jour/perso)	1 151	1		1 151	1 151
Sous Total 3			4 143	2 704	6 847	
4. Equipement et matériel	Matériel informatique et mobilier (coût/commune)	5 754	6		34 522	34 522
	Creusement puits (coût/commune)	12313	6		73878	73878
TOTAL			Sous Total 4	8 285	116974	129747

Rubrique	Description	Coût Unitaire (EURO)	Quantité	Apports		TOTAL EURO
				LOCAL (EURO)	Gouvernement des Iles Baléares dans le cadre du Programme ART GOLD (EURO)	
1. Personnel	Coordinateur de projet	615	6		3688	3688
	Ingenieur Environnement	176	9	1580		1580
	Formateurs Montage de projet (coût/jour)	263	2		527	527
	Formateurs intercommunalité et gestion d'espaces naturels (coût/jour)	263	1		263	263
			Sous Total 1	1580	4478	9484
2. Assistance Technique	Technicien Communes (réalisation de puits)	176	9	1580		1580
			Sous Total 2	1580		1580
3. Gestion	Salle pour formation montage de projet et intercommunalité (coût/jour)	88	3	263		263
	Per diem Sortie de Terrain Coordinateur	13	20	263		263
	Frais Pause Café et Déjeuner Formation	26	30		790	790
	Montage de projet (prix/jour/perso)	13	30		395	395
	Frais Pause café et déjeuner Formation Intercommunalité (prix/jour/perso)	878	1		878	878
	Forfait Frais de gestion (tel, photocopies, fax, internet...)					
			Sous Total 3	3161	2063	5224
4. Equipement et matériel	Matériel informatique et mobilier (coût/commune)	4390	6		26341	26341
	Creusement puits (coût/commune)	9395	6		56369	56369
TOTAL			Sous Total 4	6322	82710	98997

Annexe 1

Compte rendu

Atelier participatif pour la réalisation d'actions venant en appui au développement des CR du Projet de Parc de Bouhachem

Objectif :

- Mener une réflexion concertée et participative pour la réalisation d'actions concrètes améliorant les conditions de vie de la population des Communes Rurales du Projet de Parc de Bouhachem.

Résultats attendus :

- Définition concertée d'actions concrètes ayant vocation à améliorer les conditions de vie de la population du projet de parc ;
- Elaboration conjointe du cadre logique du projet à réaliser.

Participants : Voir liste en annexe

Déroulement de la réunion :

Le mot de bienvenue a été prononcé par M. Maimouni, Président de la Commune Rurale de Dardara. La parole a ensuite été cédée à Mme Alami, chargée du Projet de Parc Naturel de Bouhachem au Conseil Régional de Tanger Tétouan. Mme Alami a présenté le Programme de la journée et rappeler les objectifs de l'atelier. Dans son discours, en relation avec la dernière mission des Iles Baléares (Avril 2010), cette dernière a particulièrement mis l'accent sur la nécessité d'accompagner le projet de promotion de tourisme rural par des actions plus ciblées sur la population du Parc. Elle rappelle également l'importance d'appuyer les structures institutionnelles communales, en vue de renforcer le processus de décentralisation et de les doter de moyens adéquats pouvant leur permettre de répondre aux besoins de leur population.



Un tour de table pour la présentation de chaque participant a ensuite été effectué. A noter la présence d'une diversité d'acteurs, représentant la société civile, l'autorité, des communes, et les services extérieurs.

Afin de mieux cerner la réalité du territoire de Bouhachem, une **analyse SWOT** (Forces, faiblesses, opportunités, menaces) a par la suite été proposée aux participants.

En voici les résultats :

Forces	Faiblesses
Ressources naturelles (forêt, eau, SIBE...) Situation géographique Patrimoine culture (culture jbala, saints, moussems...) Territoire fédérateur (partenariat, intercommunalité) Agriculture diversifié Artisanat	Manque d'infrastructures de base Manque de services sociaux de base Enclavement Analphabétisme et abandon scolaire Manque d'équipement des Administrations Communales Manque de formation des fonctionnaires Absence de réseau du tissu associatif Manque de coordination des acteurs du territoire
Opportunités	Menaces
Intérêt de la coopération internationale (PACA, Iles Baléares...) Mise en œuvre de Programmes Nationaux de Développement (MEDA, PDI, Pager...) Attrait touristique Classement en réserve de biosphère	Risque d'incendie Présence de culture illicite Risques naturels (glissement de terrain, inondations...) Mauvaise gestion des déchets Chevauchement d'action Phénomène d'urbanisation Exode rural

L'analyse SWOT effectué, les participants se sont penchés sur la définition des **enjeux et défis du territoire** du projet de Parc de Bouhachem, à savoir la nécessité de :

- Créer un organe fédérateur en mesure de coordonner toutes les actions menées sur le territoire du Parc ;
- Renforcer les capacités des Communes du projet de Parc ;
- Lutter contre l'abandon scolaire et réduire le taux d'analphabétisme ;
- Appuyer la création de réseaux d'associations et de coopératives ;
- Promouvoir des actions de développement durable ;
- Lutter contre l'enclavement des zones les plus pauvres ;
- Faciliter l'accès aux soins médicaux ;



A la suite de ce travail et en vue de faire face à ces enjeux, **une série d'actions** a été proposée par les participants à l'atelier. Les participants suggèrent en particulier :

- L'équipement en matériel informatique et mobilier du siège de chaque Commune ;
- Le renforcement de leur communication auprès des acteurs externes et aux citoyens par la création de page Web ;
- Le renforcement des capacités des fonctionnaires et des élus des Communes ;

62

- L'aménagement de passerelles entre douars ;
- L'équipement en mobilier neuf des écoles les plus vétustes ;
- L'équipement en matériel de dispensaires ;
- L'aménagement de terrains agricoles ;
- La plantation d'arbres fruitiers pour les agriculteurs ;
- La valorisation des produits de terroir ;
- Le creusement de puits.

Evaluant la pertinence de ces actions sur leur territoire et considérant l'enveloppe budgétaire du projet, **trois types d'action ont été privilégiés par les Communes** pour d'une part renforcer leur rôle institutionnel et accroître leur performance auprès du citoyen, d'autre part améliorer les conditions de vie de leur population. Les axes de travail suivants ont ainsi été sélectionnés :

- Le renforcement des capacités logistiques et humaines des Collectivités du Parc
- L'amélioration de l'accessibilité à l'eau pour la population du Parc.

Le cadre logique du projet a ensuite été réalisé.

Il se présente comme suit :

I. OBJECTIFS :

Objectif Général :

Améliorer les conditions de vie de la population du projet de Parc Naturel de Bouhachem à travers le renforcement des instances communales de ce territoire et de la qualité des services de proximité.

Objectif Spécifiques :

3. Améliorer la capacité de gestion des administrations locales vis à vis de la citoyenneté.
4. Améliorer la qualité de vie et la santé de la population par la promotion du droit universel de l'accès à l'eau

II. RESULTATS :

Résultat 1 : la gestion courante des affaires communales est améliorée.

Indicateurs de résultat :

- PV de livraison du matériel informatique et du mobilier de chaque commune
- 42 personnes (fonctionnaires et élus) sont formées

Résultat 2 : un meilleur accès de la population à l'eau est assuré sur le territoire du projet de Parc

Indicateur de résultat :

- PV de réception des travaux (creusement de 6 puits (1 puit/commune)).

III. ACTIVITES PREVUES :

Du résultat 1 : La gestion courante des affaires communales est améliorée

Activité 1.1 : Lister les besoins en équipement de chaque commune

Activité 1.2 : Réception des devis

Activité 1.3 : Lancement d'un appel d'offre et achat des équipements

Activité 1.4 : Cérémonie officielle de remise du matériel

Activité 2.1 : Détermination des modules de formations et bénéficiaires

Activité 2.2 : Lancement de l'appel à candidature pour la sélection des formateurs

Activité 2.3 : Réalisation du cycle de formation

Activité 2.4 : Remise d'attestation de participation

Du résultat 2 : un meilleur accès de la population à l'eau est assuré sur le territoire du projet de Parc

Activité 3.1 : Identifier l'emplacement du puit

Activité 3.2 : Elaboration d'une fiche technique/CPS pour la réalisation des travaux

Activité 3.3 : Lancement d'un appel d'offre

Activité 3.4 : Réalisation des travaux

Activité 3.5 : Réception officielle et inauguration des puits

IV. BUDGET ALLOUE A CHAQUE ACTIVITE

Equipement des Communes : 300 000 MAD

Formation des élus et des cadres : 100 000 MAD

Creusement de puits : 600 000 MAD

Décisions et suites opérationnelles :

En vue de mettre en place le projet dans les plus brefs délais, les engagements suivants ont été pris :

- La remise par les Communes du Projet de Parc d'une liste des besoins en matériel informatique et en mobilier ;
- L'envoi par les Communes au Conseil Régional de Tanger Tétouan d'une fiche technique relative au creusement d'un puit;
- L'identification par le Conseil régional et les Communes du projet de Parc d'une association capable de porter le projet ;
- L'envoi par le Conseil Régional et le Programme ART GOLD du compte rendu de l'atelier et du draft de document de projet.

